



LBP Protection	Courrier et colis	<b>Courrier</b>	Colis	Chronopost	Services numériques
<b>Conditions Spécifiques de Vente</b>					

## 1. Article 1 - Documents contractuels

Les présentes conditions spécifiques de vente (« CSV ») dérogent aux conditions générales de vente des prestations « Courrier - Colis » de La Poste, lesquelles restent applicables pour tout ce qui n'est pas contraire aux présentes.

Le fait pour le client de confier un envoi via cette offre Livres et Brochures vaut acceptation sans réserve, des présentes conditions spécifiques de vente.

La Poste pourra refuser de prendre en charge un envoi ne respectant pas les présentes Conditions Spécifiques de Vente.

Les conditions spécifiques de vente applicables sont celles en vigueur au jour de la prise en charge de l'envoi par La Poste.

## 2. Article 2 - Objet de l'offre - Accès à l'offre - Options

2.1. L'offre Livres et Brochures est un produit destiné à favoriser la promotion de la langue et de la culture française dans le monde. Cette solution est réservée à l'envoi de livres et brochures à caractère éducatif, scientifique ou culturel rédigés en français ou en langue régionale relevant du patrimoine de la France. Ce service n'est accessible qu'à des envois écrits sur support papier exclusivement satisfaisant aux conditions décrites à l'article 3 des présentes, à l'exclusion des envois sur supports audio-visuels, CD, DVD, ou tout autre support électronique ou autre.

2.2. Ce service est disponible au départ de France métropolitaine vers toutes les destinations du monde entier (hors France métropolitaine ; DOM - Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte - ; COM - Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy- ; les Terres Australes et Antarctiques Françaises, Clipperton, Wallis et Futuna; Andorre et Monaco) selon le tarif spécifique qui leur est applicable, ceci sous réserve de l'acceptation de ce type d'envois par le pays de destination.

### 2.3. Ce service est réservé :

- aux émetteurs directs de livres et brochures assurant la promotion de la création française, tels que les éditeurs d'une part,
  - aux libraires,
  - et aux associations et particuliers n'agissant pas à des fins lucratives d'autre part
- ensemble « le(s) Client(s) ».

**Ce service ne peut en aucun cas être utilisé pour assurer un service de retours de marchandises.**

2.4. Le service d'envois de Livres et Brochures utilise les conditions d'acheminement et de distribution les plus économiques et ne comporte aucune garantie de délais et ne fait l'objet d'aucune mesure de la qualité de service. En outre, aucune option n'est disponible pour l'offre Livres et Brochures.

2.5. Le client peut procéder à un envoi égrené ou un envoi par sac. L'envoi égrené de livres et brochures est possible pour les envois d'un poids individuel maximum de 2kg, au-delà le client devra procéder à un envoi par sac. Un même Client ne peut déposer plus de deux sacs, d'un poids individuel compris entre 2kg et 25Kg.

Le poids maximal total par dépôt et par jour est de 50Kg dans la limite de deux dépôts par jour ; tout dépôt au-delà de ces seuils ne bénéficiera pas de l'offre Livres et Brochures et sera adressé soit en Lettre prioritaire internationale (envois jusqu'à 3cm d'épaisseur) soit en Colissimo international (envois supérieurs à 3 cm d'épaisseur) au tarif en vigueur ; en cas d'opposition du Client, celui-ci devra reprendre les envois concernés.

Si l'envoi ne respecte pas les conditions de contenu, format et/ou poids, La Poste pourra :

- Au dépôt, orienter le client vers un service plus adapté à son envoi et en cas de refus du client, refuser de prendre en charge les envois ne respectant pas les présentes conditions spécifiques de vente ;
- Ou suspendre le traitement, dans les conditions prévues dans les Conditions Générales de Vente Courrier-Colis.

## 3. Article 3 - Objets admis - Contrôle du contenu

3.1. Ne sont éligibles à l'offre que les objets présentant impérativement un caractère éducatif, scientifique ou



LBP Protection	Courrier et colis	Courrier	Colis	Chronopost	Services numériques
Conditions Spécifiques de Vente					

culturel écrits en langue française ou régionale relevant du patrimoine de la France. Ces objets ne doivent comporter aucune publicité.

3.2. Ce service n'est pas accessible pour la correspondance personnelle pour laquelle il est recommandé d'utiliser les offres courrier appropriées. Cette offre n'est pas accessible aux objets de valeur, ainsi qu'aux objets originaux ou dont il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires tels que thèse, mémoires, partitions de musique, cartes géographiques, manuscrits d'ouvrages ou de journaux, devoirs originaux d'élèves et leurs corrigés, pour lesquels il est conseillé d'utiliser une offre Lettre suivie ou Lettre recommandée. La Poste n'étant pas en mesure d'évaluer la rareté ou le caractère original des objets expédiés, La Poste décline toute responsabilité pour ce type d'utilisation.

3.3. Ce service n'est pas accessible aux objets présentant un contenu illicite, tant en France que dans le pays de destination. Le Client s'engage à respecter les règles de contenu décrites dans les Conditions Générales de Vente Courrier-Colis de La Poste.

3.4. Le service Livres et Brochures étant offert à des conditions attractives pour la promotion de la culture et de la langue française et des langues régionales relevant du patrimoine de la France, le Client autorise La Poste à vérifier la conformité du contenu à la description de l'offre. A cet effet, le Client s'engage à présenter les envois non fermés lors du dépôt en bureau de poste et à refermer les envois après vérification du contenu par La Poste (la fermeture des envois est exclusivement sous la responsabilité du Client). Tout envoi ne répondant pas aux critères de contenu sera refusé ou retourné au Client à ses frais à la discrétion de La Poste.

#### 4. Article 4 -Contenants - Présentation - Lieu de dépôt

4.1. Le Client s'engage à utiliser des contenants robustes permettant le traitement des objets par La Poste et les opérateurs postaux et ne présentant pas de risques pour le personnel chargé de la manutention des envois.

Les envois peuvent être expédiés en sacs de 25kg maximum chacun, dans la limite de deux sacs par dépôt et par jour.

Le Client s'engage en outre à respecter les conditions de dépôt décrites à l'article 2.5 ci-dessus.

Un sac doit être adressé par un expéditeur à un même destinataire et pour une même destination uniquement.

Les sacs et emballages ne sont pas fournis par La Poste.

Le Client doit respecter les normes d'adressage international définies dans les Conditions Générales de Vente Courrier-Colis, ainsi que les normes internationales en matières de dimension et poids pour les envois internationaux jointes en Annexe 1, ainsi que les règles d'étiquetage décrites en Annexe 2 pour les envois par sacs.

4.2. Chaque envoi de Livres et Brochures doit comporter la **mention obligatoire : "LIVRES ET BROCHURES"** visible de l'extérieur et solidement fixée sur le contenant.

4.3. Les envois en Livres et Brochures doivent être déposés en bureaux de poste ou établissement courrier, à l'exclusion de tout dépôt en boîte aux lettres sur la voie publique, le dépôt des envois devant faire l'objet d'un contrôle par La Poste.

#### 5. Article 5 - Affranchissement

Les envois de Livres et Brochures sont affranchis en vignette(s) ou en timbres. Ces envois doivent comporter un affranchissement suffisant conformément à la grille tarifaire applicable à ce service. En aucun cas l'affranchissement ne peut être effectué au moyen d'une machine à affranchir.

**Il appartient au Client de procéder à l'affranchissement**, La Poste n'offrant pas ce service pour l'offre Livres et Brochures pour laquelle aucune option n'est disponible.

#### 6. Article 6 - Tarifs - Niveau de service

6.1. Les sacs de Livres et Brochures d'un poids inférieur à 5kg sont admis mais tarifés sur la base de la perception minimale de 5kg.

Les conditions de l'offre Livres et brochures peuvent être consultées en bureaux de poste et sur le site de La Poste



LBP Protection	Courrier et colis	<b>Courrier</b>	Colis	Chronopost	Services numériques
		<b>Conditions Spécifiques de Vente</b>			

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

6.2. Les envois de Livres et brochures donnent uniquement accès à un niveau de service Economique. Le service ne comporte aucune garantie de délais et ne fait l'objet d'aucune mesure de la qualité de service. Ce service ne bénéficie ni de remise contre signature, ni de preuve de dépôt, ni d'assurance, ni d'options, tels que l'avis de réception ou le contre remboursement.

### 7. Article 7 - Documents douaniers - Bordereau de dépôt

Pour les envois à destination d'autres pays que les pays membres de l'Union Européenne, les envois de Livres et Brochures doivent être accompagnés de la documentation douanière adéquate, dans les conditions décrites à l'article 4.6 des Conditions Générales de Vente Courrier Colis de La Poste.

Tous les envois ayant une valeur doivent être revêtus soit d'une étiquette CN22 soit d'un formulaire CN23 selon la valeur de l'objet (la liasse CP72 n'est pas applicable à ce type d'envois) ; deux factures doivent également être jointes à l'envoi (factures pro forma si l'objet n'est pas destiné à la vente). Ces documents douaniers doivent être facilement accessibles sans nécessiter l'ouverture de l'envoi.

### 8. Article 8 - Responsabilité

#### 8.1. Responsabilité de La Poste :

La responsabilité de La Poste pour l'offre Livres et Brochures est régie par la Convention Postale Universelle dans la dernière version en vigueur signée par la France.

En application de cette Convention, La Poste n'est pas responsable en cas de perte, dommage, avarie ou spoliation de Livre(s) ou Brochure(s), ainsi que rappelé dans les Conditions Générales de Vente Courrier-Colis.

La responsabilité de La Poste ne pourra être engagée en cas de non-respect des présentes Conditions Spécifiques de Vente Livres et Brochures.

Le service étant fourni dans les conditions les plus

économiques possibles, La Poste n'est pas en mesure de fournir d'estimation de délais de livraison et le service ne comporte en tout état de cause aucune garantie de délai.

En application de la Convention Postale Universelle, le délai pour exercer une réclamation ne peut excéder six (6) mois à compter du lendemain du jour du dépôt.

#### 8.2. Responsabilité du Client :

Le Client est responsable du caractère licite des envois qu'il expédie en Livres et Brochures, tant en France que dans le pays de destination. Les envois de contrefaçons sont interdits et sont susceptibles d'engager la responsabilité du Client, y compris sur le plan pénal.

## ANNEXE 1 - DIMENSIONS ET POIDS DES ENVOIS INTERNATIONAUX

### 1. Tableau des dimensions minimales et maximales et des poids maximum applicables pour les envois internationaux au service Livres et Brochures\*

CATÉGORIES D'ENVOIS	DIMENSIONS MINIMALES (CM)	DIMENSIONS MAXIMALES (CM)*	POIDS MAXIMUM (EN KG)
<b>Envoi égrené</b>	Longueur = 14 ; Largeur = 9	Longueur + largeur + épaisseur = 90 avec une longueur maximale de 60 cm	Limité à 2kg*
<b>Sacs</b>			25*

\*Certains pays imposent des dimensions maximales inférieures ou des niveaux de poids inférieurs. Il convient de se renseigner auprès d'un point de contact postal avant chaque expédition (ex poids maximum de 20Kg pour les sacs vers la Grande-Bretagne)

## ANNEXE 2 - CONDITIONS D'ETIQUETAGE DES SACS

Les sacs devront être accompagnés d'une étiquette déclaration en douanes CN22 ou d'une déclaration en douanes CN23 établie par l'expéditeur sous sa

# COURRIER

## LIVRES ET BROCHURES INTERNATIONAUX



LBP Protection	Courrier et colis	Courrier	Colis	Chronopost	Services numériques
		Conditions Spécifiques de Vente			

responsabilité pour les envois à destination des pays en dehors de l'Union Européenne.

Chaque sac devra être muni d'une étiquette-adresse rectangulaire comportant l'adresse complète du

destinataire (en toile suffisamment rigide, en carton fort, matière plastique, ou en papier-collé sur une planchette et pourvue d'un oeillet. Ses dimensions ne doivent pas être inférieures à 90x140mm avec une tolérance de 2mm.